

ANECDOTE

"UNE ENTENTE QUI N'EST PAS RESPECTÉE"

(Voir le résumé dans le cours approprié)

Il y a de cela quelques semaines, je recevais un coup de fil d'un scénariste pour tourner une histoire qu'il avait écrite.

Après en avoir beaucoup parlé avec lui, il m'a semblé, à la lecture du scénario, que nous pouvions largement l'améliorer. Ce que j'ai fait tout en tentant de toujours faire en sorte qu'il soit en accord avec mes changements. Nous avons beaucoup avancé ensemble, et j'ai travaillé sur le scénario de mon côté, seul, pour arriver à un scénario légèrement différent, mais avec une fin m'apparaissait nettement meilleure.

Nous avons très vite parlé de contrat comme vous le recommandez dans la formation. J'ai donc rédigé le document avant de lui lire au téléphone et pour lequel il était d'accord.

J'ai donc, dès cette entente verbale conclue, beaucoup travaillé sur le texte, et je lui ai fait accepté les modifications (avec un peu de mal sur la fin quand même).

Parallèlement à cela nous avons trouvé des acteurs, (il a trouvé l'actrice, j'ai trouvé l'acteur) et je l'ai mis en relation avec quelques personnes. J'ai aussi initié ce scénariste aux réseaux sociaux, et je l'ai aidé, sur le plan personnel, (ce que j'évite de faire d'habitude mais nos relations étant excellentes, je n'y ait pas vu de problème sur le coup).

A l'origine, ce film court était prévu pour servir de carte de visite à tout le monde, moi, lui et les acteurs. Je travaillais évidemment « gratuitement ». Nous venions donc de boucler le scénario, j'avais amené beaucoup d'idées et il m'a souvent reproché de « travailler un peu vite ». Mes raisonnements sont effectivement assez rapides. Les acteurs étaient prévenus du tournage prochain, j'avais un rendez-vous pour des lieux de tournage ce jour même, j'avais dessiné une grande partie du storyboard et j'avais bouclé le contrat de réalisation envoyé la veille.

Mon assurance couvrait le court-métrage, et j'étais en train de rédiger les contrats des acteurs. J'avais d'ailleurs prévu dans le contrat un partage en 4 parts égales si bénéfiques il y avait... Le film n'étant de toute façon pas destiné à être vendu.

Dès le départ, j'avais prévenu le scénariste que nous faisons ensemble un travail « ouvert », mais que, une fois sur le plateau, il devrait contenir son envie de diriger les acteurs, car ce rôle m'incombait. De toute manière, je sentais bien chez lui l'incapacité à diriger correctement les acteurs.

En réfléchissant à toute la situation que je viens de vivre avec ce scénariste, je constate ceci :

1- Il sous estimait la masse de travail à fournir pour la réalisation de ce film.

2- Sa motivation résidait surtout dans la recherche du contentement de son égo et il ne se cachait pas pour dire qu'il se voyait bien « maître d'oeuvre » de toute cette mécanique, tant dans la gestion du tournage que pour les rapports avec les acteurs. Ce qui était bien loin du rôle d'un scénariste.

3- Il a très vite été clair que ma personnalité l'a perturbé. Je suis quelqu'un de très « terre à terre », je n'offre pas de prise aux rêves des "commerciaux", ou à ceux qui vous promettent une magnifique carrière sans offrir les garanties allant avec le discours.

Par exemple, il n'a plus signé le contrat quand le moment est venu de le faire, alors qu'il m'avait donné son accord verbal.

Il dérapait en se persuadant notamment que ce court métrage gagnerait « forcément » le festival du court et tentait de me faire miroiter sa diffusion dans les 1200 salles européennes par un contact à lui... (mythomanie quand tu nous tient). Autant de points qui m'ont très vite inquiétés sur ses ambitions réelles et sa lucidité.

Pour mémoire, lors de son premier appel, sa seule ambition était de tourner le film, coûte que coûte... Il ne parlait pas de droits, pas d'argent, et son égo était « normal ».

Cela étant dit, je comprends très bien les rouages de ce dérapage. C'est d'ailleurs un bel exemple d'expression de la pyramide de Maslow... Ayant comblé tous ses besoins primaires, je lui ai permis de se sentir en « excessive sécurité » et surtout, je lui ai permis de passer directement aux besoins tertiaires qui sont ceux de "reconnaissance".

Enfin, il m'a expliqué que « finalement tout cela allait trop vite pour lui »... j'avoue être resté sans voix car il appuyait tout ce qu'il pouvait sur le fait qu'il souhaitait un dénouement rapide, ceci pour des raisons de promotion personnelle, que je comprenais parfaitement pour le coup, et que je m'efforçais de concrétiser.

Aujourd'hui, je viens de recevoir un coup de fil de sa part m'indiquant qu'il voulait revenir sur tout ce que nous avons fait et tourner son scénario original.

En effet, je lui avais demandé de spécifier : Un scénario de SON NOM adapté par MON NOM » ; j'ai trouvé la formule moins violente que « co-auteur » et plus intéressante pour lui, car une fois le film terminé, personne ne verrait plus ma participation active à l'écriture.

Je suis très gêné de cela car outre le temps et l'énergie que cela m'a pris, j'aurais voulu pouvoir tourner ce court-métrage, et me suis retrouvé coincé pour des

raisons de « relations humaines » au final. Et je prends tout de suite ma part de responsabilité, je ne suis pas quelqu'un que l'on peut facilement manipuler.

J'aurais apprécié vos conseils et votre regard, ainsi qu'un éclairage sur ce que je pourrais améliorer dans mes « façons de faire » car je pensais avoir mis de chaque côté toutes les options pour faire en sorte que cela fonctionne pour me retrouver bêtement bloqué par un problème d'égo le poussant à « saborder le navire » plutôt que d'aller jusqu'au bout d'un projet qui ne lui coûtait rien et qui l'aurait certainement aidé à se lancer.

Merci à vous et peut être que mon histoire rapidement décrite servira à d'autres personnes.

RÉPONSE...

Cette situation est, malheureusement, assez fréquente. Elle découle de plusieurs choses, mais le point de départ c'est le fait que vous ayez commencé à modifier son scénario alors que l'entente écrite entre le scénariste et vous, le réalisateur, n'avait pas été signée. Une entente verbale dans notre domaine, ce n'est pas recommandé du tout.

On entend d'ailleurs souvent dire quelque chose comme - Pas de signature sur le contrat liant le scénariste au réalisateur = pas une ligne, pas une idée, pas une démarche, de la part du réalisateur.

Au début, le scénariste nouveau venu veut voir un de ses scénarios devenir un film et il est prêt à accorder toute sa collaboration.

S'il a bien intégré sa formation de scénariste, il sait que son scénario est un "outil" pour un réalisateur, et qu'il ne s'agit pas d'un roman ou d'une pièce de théâtre, dont personne ne songerait changer une ligne. Donc, il s'attend à ce que son scénario soit modifié par le réalisateur. Il sait que c'est fréquent.

S'il a bien intégré sa formation de scénariste, il sait aussi qu'il est bon d'avoir une participation bénévole en fournissant des scénarios de courts métrages à des réalisateurs de la relève et d'avoir un CV de scénariste qui mentionne des scénarios tournés dès que possible dans sa carrière.

C'est, en effet, toujours bon pour un scénariste de pouvoir affirmer... "Un de mes scénarios a été tourné".

Malheureusement, lors de la préparation du tournage que vous décrivez ici, vous n'avez pas tenu compte que les différentes étapes que vous alliez faire vivre à ce scénariste allaient modifier sa perception de votre propre travail. Ce qui risquait de le faire changer d'avis.

Comme nous le mentionnons dans les cours, c'est un peu comme voir un équilibriste marcher sur un fil. Il marche, tout simplement, quoi de plus facile. On a

tous l'impression que nous pouvons tous le faire et nous y arrivons souvent au moins sur quelques pas, si le fil est à 10 cm du sol. Mais dès qu'on le monte à 10 mètres de hauteur... C'est pourtant le même fil, les mêmes pas, mais ce n'est certainement pas le même environnement, ni les mêmes conséquences en cas de chute.

Le scénariste qui vit la préparation du tournage pour la première fois, comme vous le lui avez fait vivre, n'est pas confronté à la véritable situation.

En préparation de tournage, tout a souvent l'air si facile, ce ne sont que des mots et des idées sur papier. Tout le monde sourit, tout est positif, pas de stress, c'est du plaisir pur. Dans cette ambiance, il lui semble soudain, à notre scénariste, qu'il pourrait tout faire dans la production, tout diriger par lui-même, acteurs, équipe de tournage, tout.

Et pourtant, si vous l'aviez placé dans la situation de tout diriger, réellement, s'il s'était retrouvé à choisir les plans, les angles, les emplacements de micros, les éclairages, les positions et les gestes des acteurs, les tonalités de jeu, le rythme des phrases, les expressions des visages, etc., il aurait sans doute été très vite dépassé.

Il faut avoir suivi, vous le savez bien, une formation en réalisation pour que toutes les étapes de la réalisation d'un film nous apparaissent non seulement faisables, mais surtout passionnantes et agréables à faire.

Sans une formation adéquate, le réalisateur en herbe commet erreurs sur erreurs et il doit se relever d'une profonde déception à chaque tournage. Il peut vivre un apprentissage qui lui semblera interminable.

Alors que, à la suite d'une formation appropriée, le réalisateur débutant fera nettement moins d'erreurs et progressera plus sereinement et plus rapidement. C'est tout de même un processus exigeant et la réalisation, toute attrayante qu'elle soit, ne convient pas à tous, bien entendu.

Bref, vous avez omis de faire signer le contrat à ce scénariste, et vous vous êtes permis de lui faire partager une partie de votre monde en tant que réalisateur, alors qu'il n'y était pas préparé. Vos intentions de départ étaient sans doute louables, à tous les deux, mais en tant que réalisateur, qu'organisateur de ce projet de film, c'était à vous d'éviter ce qui est arrivé.

Vous allez aussi découvrir, avec vos prochaines réalisations, que le réalisateur n'est pas seul au sommet de la hiérarchie pour rien. Il a un pouvoir important sur les autres, sur leurs connaissances, sur leur avancement professionnel, et parfois même personnel.

Le réalisateur doit être conscient de la position de chacun des membres dans l'équipe et il doit agir de manière à ce que chaque collaborateur soit à sa place, dans un état d'esprit favorable à l'exercice de sa tâche.

Vous êtes le réalisateur. Vous êtes au sommet du système qui va faire naître le film. Vous devez canaliser l'énergie de chacun des participants à ce film, vous ne devez surtout pas les orienter vers d'autres objectifs que celui d'effectuer la tâche qu'ils se sont engagés à faire.

Et tout commence par une entente écrite. Même bénévole, une personne qui fait partie de votre équipe doit signer ce contrat qui définit son rôle, ses tâches, clairement.